



**SYNDICAT DES SYLVICULTEURS
DU SUD-OUEST**

RAPPORT MORAL

PAR Vincent DORLANNE, PRESIDENT

***ASSEMBLEE GENERALE DU 17 SEPTEMBRE 2021
MORCENX-LA-NOUVELLE (Landes)***

COUPE RASE, BIODIVERSITE ET PAYSAGE

DEMAIN IL SERA TROP TARD

Mesdames et Messieurs, mes chers amis et partenaires de la forêt des Landes de Gascogne, ce n'est pas de gaîté de cœur que je vous l'annonce mais si nous voulons continuer à faire de belles choses ensemble, il va falloir nous battre...

Insidieusement l'heure est devenue de plus en plus grave sur le front de notre sylviculture et nous risquons de perdre ce qui fait les valeurs de notre massif, qu'elles soient économiques, sociales, environnementales : en un mot culturelles.

Critiquant l'installation sur nos parcelles de peuplements forestiers réguliers, équiens et successifs après coupes rases, la petite musique inaudible initiale est devenue un flot d'excès et d'ignorances qui a gagné les plus basses sphères des réseaux sociaux et les plus hautes du pouvoir.

Une motion n'a-t-elle pas été présentée par un groupe politique pour « mettre fin à la pratique des coupes rases » en séance plénière dans l'enceinte même du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, première région forestière du pays et productrice de plus du quart de sa récolte de bois ?

Avec des arguments aussi solides que : « Dans nos forêts des Landes et du Limousin, des hectares entiers sont ainsi dévastés et la surface des sols est **scalpée** de toute végétation, d'où l'appellation coupe rase » ?

Certes cet anthropomorphisme de mauvais aloi n'a-t-il eu aucun succès, la large majorité de l'assemblée régionale rejetant bien sûr immédiatement la motion concernée (après notamment une intervention remarquable d'Henri Sabarot, qu'il en soit ici chaleureusement remercié), mais tout de même, aurait-on imaginé pareille attaque il y a seulement cinq ans ?

Nous avons senti quelque chose venir, évidemment, même si ce n'était pas tant localement que nationalement.

Souvenez-vous d'ailleurs qu'après la stupéfaction provoquée par la pandémie et le confinement qui l'a suivie au début de l'année 2020, le premier en date des plans de relance régionaux a été celui porté par notre filière FIBOIS LANDES DE GASCOGNE, qui entre autres mesures réclamait « la reconnaissance dans le discours des autorités publiques (...) **du modèle de forêt cultivée** » et notamment de son « **renouvellement par plantation après coupe rase** ».

Le message n'a-t-il été repris qu'un peu trop mollement, à commencer par la filière elle-même, qui n'a pas forcément alors pris conscience de la mesure du danger ?

Toujours est-il que les attaques sournoises contre les coupes rases ont redoublé.

Je ne parle pas là de quelques émissions de télévision partisans, seulement destinées à suivre l'air du temps pour gonfler l'audimat, comme nous en avons vu quelques-unes.

On y interroge toujours les mêmes intervenants militants, en se gardant bien de leur poser des questions pourtant cruciales à propos de l'arbre et du sol concernés, de l'aptitude de cet arbre à grandir dans la lumière, à stocker du carbone en fabriquant du bois qui lui-même en stockera à son tour, et à renaître inlassablement après la récolte.

Non, les attaques ne sont plus seulement médiatiques, elles sont devenues institutionnelles.

Gabriella Carrère vous a parlé tout à l'heure des multiples tentatives d'interdiction ou de limitation des coupes rases à l'occasion des votes successifs de la loi « Climat et résilience » par l'Assemblée Nationale puis le Sénat.

Il est vrai que là encore ces tentatives ont échoué, mais essentiellement au motif, selon le gouvernement, que de nouveaux chantiers s'ouvriraient plus tard pour en discuter.

D'ailleurs parmi les innovations de cette loi, figure tout de même à l'article L. 112-2 du code forestier l'abandon d'une « sage gestion économique » à la charge du propriétaire, remplacée par une « gestion durable et multifonctionnelle ».

Certes ni la gestion durable ni la multifonctionnalité de notre massif forestier ne sont nouvelles, certes donc nous sommes très fiers de les pratiquer avec succès depuis plusieurs siècles, mais pourquoi faire disparaître le mot « économie » de notre sylviculture alors qu'elle n'a été créée que pour elle et qu'elle n'existerait pas sans elle ?

Autre évènement récent, qui nous inquiète grandement : le GIP ECOFOR a décidé de s'auto-saisir pour réaliser une « expertise collective scientifique et technique » des coupes rases.

Personne ne le lui a demandé, mais en revanche son étude est financée par les ministres de l'agriculture et de la transition écologique, qui en sont membres.

Cette institution est d'ailleurs exclusivement composée d'établissements publics : AgroParisTech, CIRAD, CNPF, CNRS, FCBA, IGN, INRAE, IRD, Museum National d'Histoire Naturelle et ONF.

L'absence de représentation privée au sein de cette « expertise » du GIP ECOFOR a donc ainsi une explication, même si on peut s'en étonner en se souvenant que la forêt des Landes de Gascogne appartient à plus de 90 % à des propriétaires privés et que cette même forêt est probablement l'endroit de France où l'on pratique le plus de coupes rases...

Ne disposons-nous vraiment pas de compétences particulières en la matière, susceptibles d'intéresser les spécialistes des établissements publics précités, pour qu'ils nous ignorent et mènent leurs travaux seuls ?

Voilà de quoi nous rendre particulièrement inquiets, d'autant d'une part qu'il ne s'agit semble-t-il que d'une méta-analyse (autrement dit une compilation d'études déjà faites sans aucune nouvelle recherche, ce qui n'a pas grand intérêt pour ce qui concerne notre massif, incontestablement unique en son genre), et d'autre part qu'elle fait la part belle aux « sociologues de l'environnement », ce qui n'offre pas la meilleure garantie d'objectivité forestière lorsqu'il faudra nous dire si oui ou non, la coupe rase est une méthode de sylviculture bénéfique.

Car si je suis historien ou sociologue et que je décide délibérément d'étudier tel ou tel phénomène que j'abhorre, serais-je objectif ?

On peut s'interroger mais le plus probable est que je produirai une sévère diatribe, qui n'aura évidemment pas la valeur d'une étude scientifique rigoureuse et d'une honnêteté intellectuelle irréprochable...

Et d'ailleurs l'étude du GIP ECOFOR aurait déjà prévu de rechercher « comment sont prises en compte les pratiques paysagères **pour atténuer l'effet visuel des coupes rases** », ce qui ne laisse aucun doute sur son absence d'objectivité car si l'on doit en atténuer « l'effet visuel », c'est qu'on en a honte et qu'il faut donc le cacher.

Je laisse à la réflexion des responsables de cette « expertise » ces mots d'Olivier Galland, sociologue lui-même, directeur de recherche au CNRS : « Si on ne peut interdire au sociologue d'avoir des intérêts de recherche qui sont le produit de son histoire personnelle, il doit par contre bannir tout engagement militant et politique. (...) Il doit même plus souvent chercher à vérifier s'il a tort que chercher à prouver qu'il a raison. C'est la base de la démarche scientifique. Elle implique humilité et doute permanent, l'exact contraire de l'engagement militant fondé sur des convictions inébranlables ».

Enfin on n'est jamais trahi que par les siens : le dernier en date des avatars anti-coupes rases contre lequel nous devons nous battre vient ... du CNPF, qui envisage sérieusement d'imposer spontanément une limite de surface de coupe rase aux forestiers dans les schémas régionaux de gestion sylvicole destinés à codifier techniquement la sylviculture du pays !!!

Vous l'aurez compris à l'issue de cette énumération destinée à vous faire percevoir la gravité, jusqu'alors inédite, des attaques subies par la coupe rase qui constitue le fondement notre exploitation forestière : je suis atterré...

Car comme je l'ai déjà dit et écrit à de multiples reprises, le massif des Landes de Gascogne ne survivrait pas plus d'une génération à une interdiction des coupes rases, qui empêcherait toute rentabilité de son exploitation déjà en l'état limitée en regard de la valeur du capital immobilisé.

Disparaîtraient alors d'abord les travaux forestiers et leurs entrepreneurs, et avec eux l'entretien des parcelles et leur exploitation, puis nos industriels privés d'une ressource en bois suffisante.

Enfin la forêt des Landes de Gascogne elle-même ne sera plus que vestiges, quand nous n'aurons plus les moyens de l'entretenir et de la défendre contre l'incendie, faute d'avoir maintenu sa justification économique.

Comment donc nous battre efficacement contre tant d'ignorance à l'encontre de ce très ancien mode de sylviculture qu'est la coupe rase, traditionnelle chez nous ?

D'abord, en rappelant notre histoire, ensuite en démontrant les effets bénéfiques de cette méthode d'exploitation à deux titres inattendus : en matière de biodiversité d'abord, et de paysage ensuite.

Car sur le plan économique il est inutile de nous appesantir sur la question, évidemment, à moins bien sûr que nos amis industriels nous expliquent comment ils vont pouvoir améliorer à la fois leurs performances et les nôtres, dans un massif forestier à couvert continu...

HISTOIRE DE LA COUPE RASE EN LANDES DE GASCOGNE

Commençons donc par « raconter notre histoire », comme nous le répète souvent un membre éminent de notre Bureau, car « on ne peut être moderne qu'en ayant une vraie connaissance du passé »¹.

Durant ma vie j'ai vécu deux coupes rases sur une même parcelle de Messanges qui m'est particulièrement chère, dans le Marensin.

Nous passions nos étés dans une maison familiale à quelques centaines de mètres de là et tous les matins, avec mon frère, mes sœurs, mes cousines et parfois des amis, nous rejoignions cette parcelle pour assister au passage du train quotidien sur la ligne Saint Vincent de Tyrosse - Soustons - Léon.

Le conducteur ne manquait jamais d'actionner le sifflet de sa machine pour nous saluer, ce qui évidemment nous mettait en joie, et avant de rentrer nous faisions une provision de mûres le long de la voie ferrée.

A la première coupe rase je devais avoir 8 ou 9 ans.

L'été suivant j'ai vu apparaître le train depuis bien plus loin que l'année précédente et cela m'a plu.

La parcelle a été de nouveau semée ou plantée, je ne me souviens plus, et nous avons poursuivi nos promenades matinales avec toujours le même plaisir, jusqu'à ce que la ligne soit désaffectée en 1969, puis remplacée dans l'air du temps par une piste cyclable.

Des années plus tard nous avons à nouveau récolté, puis replanté, et la génération suivante recommencera.

Je n'ai pas connu mon arrière-grand-père mais j'ai toujours entendu mon grand-père, puis mon père, m'expliquer que du temps de la gemme, on épuisait les pins arrivés à maturité de ce qui leur restait de résine en multipliant les cares pour les « gemmer à mort », selon l'expression consacrée, avant de procéder à leur coupe rase permettant de vendre le bois, puis de repeupler la parcelle pour l'exploiter à nouveau.

En développant sur un million d'hectares un massif forestier à l'origine limité au Marensin nous avons participé à l'émancipation d'un territoire déshérité, ainsi que de sa population jusqu'alors raillée par le reste du pays comme s'il s'agissait des derniers sauvages arriérés de la Nation.

Ce territoire et ses habitants ont ainsi fini par rejoindre les citoyens à part entière des autres régions françaises, ce qu'ils n'étaient pas encore, grâce au développement économique consécutif à l'assainissement des terres autorisé par l'installation d'une forêt artificielle d'une dimension inédite.

Son existence même n'a été conçue que comme celle d'une forêt cultivée de production capable, à une époque où on ne parlait pas encore d'économie circulaire, d'approvisionner en gemme et en bois un tissu industriel dont le développement était le but ultime.

Et la coupe rase est intrinsèque à cette forêt depuis son origine, car elle a été installée **par parcelles d'individus du même âge**, semés puis plantés en nombre suffisant pour être certain d'amener les plus beaux à l'âge adulte, auquel ils sont récoltés.

En d'autres termes, il ne fait pas de doute que chez nous il a fallu dès la première récolte couper tous les arbres ensemble, puisqu'ils étaient forcément arrivés ensemble à maturité.

Tout cela n'était d'ailleurs pas si innovant sur le plan sylvicole, c'était simplement le constat empirique de ce qui correspondait à la seule espèce capable de pousser sur nos sols pauvres : le pin maritime, essence autochtone et de lumière.

Ces sols pauvres, ce sont des podzols, et de la même manière qu'on voit le triangle forestier des Landes de Gascogne depuis l'espace, de la même manière on voit exactement le même triangle au même endroit sur la carte des sols européens...

COUPE RASE ET BIODIVERSITE

Notre massif forestier est ainsi unique, on l'aura compris.

Il est artificiel, il est destiné à produire du bois pour l'industrie, mais cela l'empêche-t-il pour autant de jouer pleinement son rôle sur ses autres fonctions, sociales et environnementales ?

La coupe rase y est pratiquée depuis des siècles, s'est-il pour autant appauvri sur le plan de la biodiversité ?

Où sont les études qui le démontreraient ?

Il n'y en a pas, c'est même la raison pour laquelle en désespoir de cause, face à la grande déception ressentie à la lecture du rapport ECOBIOSE, qui devait dresser un état des lieux de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine, nous avons décidé de prendre en mains nous-mêmes ces études, pour en avoir le cœur net.

C'est ainsi que nous avons chargé le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, avec l'aide financière de la Région et le soutien d'un comité de pilotage constitué des meilleurs spécialistes locaux de la biodiversité, de déterminer les différentes espèces animales et végétales peuplant notre massif et ses milieux associés du fait de la sylviculture qui y est pratiquée.

Marine Leblanc vous en a parlé tout à l'heure : je suis un président heureux qu'elle ait pu vous présenter les premiers résultats de cette étude, qui dépassent mes espérances.

Certes à force de marcher aux petits matins d'automne ou d'hiver dans nos parcelles, nous savons bien qu'elles sont riches d'une biodiversité particulière, mais connaissions-nous tous vraiment la totalité des espèces figurant sur les fiches du tome I dont j'ai la fierté d'avoir signé l'éditorial avec Vincent Dedieu, le Président du Parc ?

Pour ma part j'aimais regarder les libellules, mais j'ignorais que les Landes de Gascogne en accueilleraient à elles seules 65 % des espèces répertoriées dans tout le pays !

De la même manière j'ai découvert l'existence de la rainette ibérique, qu'on ne trouve nulle part ailleurs en France et qui a complété mon podium personnel de la biodiversité animale du massif, après la fauvette pitchou et le fadet des laïches.

Ces deux dernières espèces font partie de celles qui ont une particularité que beaucoup ont tendance à oublier : il s'agit d'espèces dites « landicoles », c'est-à-dire dont l'existence et la survie n'ont été rendues possibles, depuis l'installation de la forêt des Landes, que **grâce à la pratique des coupes rases**.

En d'autres termes cette pratique ancestrale permet encore, plusieurs centaines d'années après les débuts de l'extension du massif qui a remplacé les marais et les landes, de continuer à accueillir ces espèces landicoles qui peuplaient le territoire auparavant.

N'est-ce pas le signe que le bilan de notre exploitation forestière, fondée sur une récolte du bois d'œuvre par coupe rase, démontre globalement son efficacité sur la préservation de la biodiversité ?

Peut-on d'ailleurs continuer à comparer notre sylviculture à de l'agriculture dite « intensive » lorsqu'on ne plante puis ne récolte nos arbres que tous les 40 à 50 ans en moyenne ?

Alors certes malgré les progrès constants de la mécanisation pour protéger les sols et éviter les pollutions, des précautions doivent encore être prises et des méthodes plus vertueuses peuvent encore être trouvées puis enseignées ; nous participons là aussi aux recherches nécessaires, Marine vous en a également parlé.

Mais il ne fait pas de doute que l'interdiction des coupes rases ferait reculer la biodiversité sur le territoire des Landes de Gascogne, car c'est ce type de coupes qui permet d'obtenir le fameux « effet mosaïque » à l'origine de cette biodiversité particulière.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est une remarquable étude commune de la DREAL et de la DRAAF, qui date de près de 10 ans mais qui est étonnamment assez peu citée dans les cénacles environnementaux (« Valeurs et objectifs pour le massif forestier des Landes de Gascogne », 2013).

En voici quelques extraits : « Ce territoire constitue à lui seul 30 % des réservoirs de biodiversité de la région Aquitaine et abrite, au-delà d'une apparente uniformité, une grande diversité de milieux et d'espèces. **L'effet mosaïque engendré par le mode de faire valoir lui-même de la forêt cultivée**, est sans doute un atout aussi important que la richesse des zones humides qu'il abrite (crastes et lagunes, maillage hydraulique, forêts-galeries, étangs...). **La biodiversité observée est ainsi la résultante** d'un milieu particulier (landes sableuses à microrelief) et **de la culture de la forêt**. (...) **Il importe que la gestion forestière continue à être garante du maintien de cette biodiversité, et soit perçue comme telle, notamment par les nouveaux habitants**. (...) Le massif forestier des Landes de Gascogne présente donc un intérêt pour la biodiversité au travers de ses espaces remarquables, de sa mosaïque de milieux et de sa faible fragmentation ».

Comment peut-on ensuite affirmer sérieusement dans la presse, lorsqu'on est un élu local sensé responsable (en l'occurrence maire de Saucats...) : « Au niveau de la biodiversité, sous les pins, il n'y a que des chevreuils et des sangliers. Je suis par ailleurs sceptique sur le bilan carbone des résineux. C'est une forêt destinée à l'industrie, les arbres sont renouvelés tous les trente ans. Ce n'est pas une forêt matrimoniale (sic). Le parc solaire permettra d'avoir des sols plus humides et donc une biodiversité plus riche »² ?

Surtout lorsque lors d'une précédente campagne électorale municipale, on n'a pas craint d'affirmer que « son but (était) de poursuivre l'action engagée (...) **en conservant le caractère rural et forestier de Saucats** »...

Il est vrai que nous vivons dans un monde où plus rien n'étonne.

Un exemple parmi d'autres, juste pour vous distraire un peu : le bruit court qu'un fonctionnaire européen aurait demandé il y a quelques mois aux services de la Région Nouvelle-Aquitaine, au moment de leur réflexion commune sur la stratégie d'intervention du prochain FEADER, de conditionner les aides dans les Landes de Gascogne ... à la restauration préalable de leurs zones humides du XVII^{ème} siècle !

Mais bien sûr, pas de problème : nous le ferons dès que les hollandais auront détruit leurs polders, que Paris aura retrouvé sa taille de la même époque, et que surtout Bayonne nous aura rendu l'embouchure de l'Adour, honteusement volée aux landais en 1578...

Redevenons sérieux, car après le maintien d'une biodiversité landicole je dois encore vous parler d'un autre rôle positif et paradoxal des coupes rases, celui qu'elles jouent sur les paysages.

COUPE RASE ET PAYSAGE

Comme celui de la Suisse d'Obélix dans « Astérix chez les Helvètes », le relief de notre massif forestier est généralement plat, ou parfois légèrement vallonné par quelques dunes, de sorte que la perception de la coupe rase y est différente d'ailleurs.

Il s'étend au surplus sur un espace exceptionnel en France ou même en Europe : plus d'un million d'hectares, ce qui relativise encore cette perception en regard du pourcentage limité de la surface annuellement concernée par ces coupes.

Tous ceux qui s'y sont promenés le savent, notamment à pied, à vélo, à cheval : dans les Landes de Gascogne **ce sont les coupes rases qui rendent nos paysages variés en permettant d'ouvrir des vues diversifiées sur nos forêts.**

Ceux qui en doutaient ont pu s'en convaincre en observant les photographies qui défilent sur l'écran depuis le début de mon intervention et qui sont plus parlantes que toutes mes explications : chez nous, il est difficile de se déplacer longtemps dans la forêt sans découvrir au fur et à mesure une succession de visions différentes de cette forêt.

(J'en profite d'ailleurs pour remercier sincèrement tous ceux d'entre vous qui répondant à l'appel de mon dernier éditorial, nous ont transmis des images parlantes à ce sujet : certains ont dû reconnaître les leurs derrière moi, nous en reparlerons dans un prochain numéro de « Forêt de Gascogne »).

C'est, là encore, le résultat de « l'effet mosaïque » déjà évoqué tout à l'heure et résultant de notre sylviculture obligée par la pauvreté de nos sols, la nécessité de leur assainissement, et l'exclusivité de la seule essence que nous avons jusqu'ici réussi à y installer et exploiter durablement : le pin maritime.

On le répète en effet une nouvelle fois : notre forêt est constituée, sur un million d'hectares, d'une multitude de parcelles peuplées chacune d'arbres du même âge, mais différent de celui des arbres de chacune des parcelles voisines, créant ainsi une irrégularité de volumes selon que ces arbres viennent d'être installés, ont grandi d'une année à plusieurs dizaines d'années, ou viennent d'être coupés, avant que le cycle ne recommence.

C'est ce qu'on appelle « l'effet mosaïque » : on a vu tout à l'heure qu'il avait un effet bénéfique particulier sur la biodiversité, il en a également un sur la perception des paysages, qui contrairement à ce qu'en pensent certains ne sont pas du tout caractérisés par leur immuabilité mais au contraire par leur évolution permanente.

Il n'y a qu'à regarder la mer pour le savoir.

Et si comme l'indique l'Académie française, un paysage est une « étendue d'un territoire que l'œil peut embrasser », alors l'absence de coupes rases conduira dans notre forêt à un couvert continu sur un million d'hectares, c'est-à-dire à une absence quasi-totale de paysages en regard de la situation actuelle.

Quel « territoire » en effet embrasser du regard si tous les arbres autour de nous sont adultes et nous en empêchent, comme les façades des immeubles dans les rues de nos villes ?

Il nous faudra alors attendre de sortir du bois pour nous contenter d'admirer ce qui se présentera : un champ de maïs, un stade, une centrale photovoltaïque, un lotissement, un parc industriel ou un centre commercial, mais plus jamais les paysages forestiers ouverts autorisés par notre sylviculture et dont vous continuez de profiter sur l'écran...

Lors de nos récents travaux de révision du standard de PEFC, toujours en cours, nous avons eu l'occasion de nous mettre tous d'accord sur une définition scientifique du paysage, qui confirme elle aussi, chez nous, le rôle de la coupe rase dans sa création.

C'est « un système socio-écologique consistant en **une mosaïque d'écosystèmes naturels et/ou modifiés par l'homme**, possédant une configuration caractéristique de la topographie, de la végétation, de l'utilisation des terres et des établissements humains influencée par les processus et les activités écologiques, historiques, économiques et culturels de la région (source : Scherr et al. 2013) ».

Encore et toujours « l'effet mosaïque », si caractéristique de notre écosystème forestier...

CULTURE ET SOCIOLOGIE DE LA COUPE RASE

« L'Histoire est la mémoire collective des hommes. Priver un peuple de son histoire, c'est le rendre amnésique et, donc, facilement manipulable. Les Etats totalitaires ne s'y trompent pas, puisqu'ils réécrivent systématiquement le passé en fonction des besoins du présent »³.

J'espère que vous aurez tous compris mon message : la coupe rase ne caractérise pas seulement notre sylviculture, elle est bien plus que cela car elle fait partie de notre culture tout court.

Elle est là, profondément enracinée, la mépriser au motif que d'autres y seraient insensibles ou pire opposés, sur nos propres terres, c'est risquer de préparer l'apocalypse dans notre massif.

Être un sylviculteur responsable, c'est d'abord faire preuve d'une grande humilité face aux générations auxquelles nous succédons, et face à la nature, à ses bienfaits et à ses aléas.

Mais pas au point de suivre les diktats de ceux qui, précisément étrangers à une telle humilité, voudraient nous expliquer que tout ce qui nous a précédés était mauvais et qu'il faut donc tout changer.

Sans doute parce qu'il a conscience de vivre dans un territoire riche d'une naturalité exceptionnelle, le forestier des Landes de Gascogne est en général placide et serein.

Mais attention, comme tout autochtone il sait aussi se révolter et combattre, sans avoir besoin d'une coiffure de plumes ou d'un plateau labial...

Chers amis, ne vous laissez pas faire, soyez rebelles !

Une nouvelle fois je l'affirme ici : nous ne renoncerons jamais aux coupes rases, car cela signifierait la fin de la forêt des Landes de Gascogne.

¹Areski Belkacem

²Bruno Clément

³Anne Emery-Torracinta



